



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Planète Enfants & Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Association Planète Enfants & Développement
53 Boulevard de Charonne - 75011 Paris
Ce rapport contient 31 pages
Référence : YD-SR-AN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Association Planète Enfants & Développement

Siège social : 53 Boulevard de Charonne - 75011 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'Association Planète Enfants & Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes B de l'annexe des comptes annuels, « Principes, règles et méthodes comptables » et « 1.3.Créances – subventions et contributions financières » qui exposent les changements de méthodes comptables relatifs à la première application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association a appliqué pour la première fois la nouvelle réglementation comptable (règlement ANC 2018-06) applicable aux comptes annuels afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Comme mentionné ci-avant, les notes B de l'annexe des comptes annuels, « Principes, règles et méthodes comptables » et « 1.3.Créances – subventions et contributions financières » exposent les changements de méthodes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons vérifié que les modalités, retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée au paragraphe G de l'annexe « Compte de résultat par origine et par destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public », et sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 juin 2021

KPMG S.A.



Yves Delmas
Associé



COMPTES ANNUELS

du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2020

Actif		Exercice 2020 (Euros)			Exercice 2019 (Euros)	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 832	3 832	0	495
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	3 832	3 832	0	495	
	Immobilisations corporelles	Terrains				26 670
		Constructions				60 074
Inst. techniques, mat. out. Industriels					27 167	
Autres immobilisations corporelles		28 895	27 147	1 748	92	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
TOTAL	28 895	27 147	1 748	114 003		
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	12 357		12 357	8 193	
	Autres immobilisations financières					
TOTAL	12 357	0	12 357	8 193		
TOTAL I		45 084	30 979	14 105	122 691	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis	337		337	750
		Marchandises	2 532		2 532	2 800
	TOTAL	2 869		2 869	3 550	
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande	7 481		7 481	
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 600		6 600	659
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	4 595 929	39 561	4 556 368	230 248
	TOTAL	4 610 010	39 561	4 570 449	230 907	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie	1 520 394		1 520 394	1 025 790	
	Disponibilités	971		971	3 110	
TOTAL II	6 134 243	39 561	6 094 682	1 263 357		
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		6 179 327	70 539	6 108 787	1 386 048	
Engagements donnés	Legs nets à réaliser					
	Acceptés par les organes statutairement compétents					
	Autorisés par l'organe de tutelle					

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2020

Passif (avant répartition)		Exercice 2020 (Euros)	Exercice 2019 (Euros)	
Fonds propres	Sans droit de reprise			
	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires	300 000		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		300 000	
	Avec droit de reprise			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Apports			
	Legs et donations			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité <i>Dont Réserves des Activées sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>				
Réserves				
Autres				
Report à nouveau		-61 829	8 261	
<i>Dont Report à Nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>				
Excédent ou Déficit de l'exercice		-13 370	-70 090	
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>				
SITUATION NETTE		224 801	238 171	
Autres fonds				
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
TOTAL I		224 801	238 171	
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	463 584	71 525		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		463 584	71 525	
Provisi				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS III		0	0	
Dettes				
TOTAL PROVISIONS III		0	0	
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers (3)				
Avances et acomptes reçus (1)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 714	24 789		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	176 541	65 015		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 975	2 905		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 194 172	983 643		
TOTAL IV		5 420 402	1 076 352	
ECART DE CONVERSION PASSIF V				
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)		6 108 787	1 386 048	
Renvois				
Dettes sauf (1) à plus d'un an	2 865 243			
Dettes sauf (1) à moins d'un an	2 555 159			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				
Engagem				
ents reçus				

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2020

Compte de résultat		Exercice 2020 (Euros)	Exercice 2019 (Euros)
Produits d'exploitation	Cotisations	74 820	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	9 119	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de prestations		
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de marchandises		8 010
	Production vendue		4 307
	Production stockée		-1 004
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Subventions d'exploitation		1 620 198
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 842 843	
	Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	293 790	
	Mécénats	94 613	
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	499 021		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	516	27 591	
Utilisations des fonds dédiés	71 525		
Cotisations		67 914	
Autres produits (1)	5 744	285 202	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 891 991	2 012 218
Charges d'exploitation	Marchandises	3 583	3 331
	Achats		
	Variation de stocks	268	81
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 073 172	814 135
	Aides financières	329 949	
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 060	8 848
	Salaires et traitements	318 631	281 174
	Charges sociales	163 171	155 034
	Autres charges de personnel (1)	531 564	519 767
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 565	7 514
	Dotations aux provisions		
	Subventions versées par l'association		
Reports en fonds dédiés	463 584		
Autres charges		299 244	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 893 549	2 089 127
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-1 558	-76 909
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	550	941
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	2 332	5 900
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 882	6 841
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	469	
	Différences négatives de change	29 819	5 988
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	30 288	5 988
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		-27 406	852
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)		-28 963	-76 056
Renvois	(1) Dont : Dons		289 988
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Vente de dons en nature		
	(2) Dont personnel de droit local	345 394	321 300

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2020

Compte de résultat (suite)		Exercice 2020 (Euros)	Exercice 2019 (Euros)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 057	
	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		292
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	120 375	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 890	8 267
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	127 323	8 559
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	720	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	111 009	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	111 729	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		15 594	8 559
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		68 933
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		71 525
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		3 022 196	2 096 551
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		3 035 565	2 166 641
EXCEDENT OU DEFICIT		-13 370	-70 090
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>			
Produits			
	Bénévolat	29 370	
	Prestations en nature		
	Dons en nature	840	
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	840	
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	29 370	



Association

Planète Enfants & Développement

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2020

A.	Missions et Moyens de l'association	3
B.	Principes, règles et méthodes comptables.....	3
C.	Faits marquants	4
D.	Informations relatives au Bilan	5
1	Bilan actif.....	5
1.1	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux.....	5
1.2	Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation	5
1.3	Créances	6
1.4	Disponibilités.....	7
2	Bilan Passif	8
2.1	Fonds associatifs	8
2.2	Fonds dédiés	8
2.3	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	9
2.4	Dettes fiscales et sociales	9
2.5	Autres dettes.....	10
E.	Informations relatives au compte de résultat.....	11
1	– Produits.....	11
2	– Charges	11
F.	Autres informations	12
1	- Effectif moyen (en équivalent temps plein)	12
2	- Informations relatives à la rémunération des dirigeants.....	12
3	- Information sur les honoraires du commissaire aux comptes	12
G.	Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	12
1	Définition des missions sociales.....	17
3	Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources	17
4	Contributions volontaires en nature.....	18
H.	Présentation du CER 2020.....	19
1	Ressources reportées liées à la générosité du public	21
2	Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public	21
3	Contributions volontaires liées à la générosité du public.....	21

A. Missions et Moyens de l'association

Objet social et missions sociales :

L'association Planète Enfants et Développement a pour objet d'assurer la protection et d'œuvrer à l'épanouissement des enfants vulnérables en renforçant les capacités d'acteurs locaux (autorités, sociétés civiles, communautés et familles) et en dénonçant et luttant contre toute forme de discrimination et d'exploitation des enfants.

Moyens mis en œuvre :

L'association développe les moyens suivants pour réaliser son objet, notamment :

- développer directement ou en partenariat tout programme humanitaire, en France ou à l'étranger, pour la réalisation de son objet,
- ouvrir et gérer une ou plusieurs antennes, délégations, bureaux de représentation ou autre,
- mettre en place des actions de communication et de sensibilisation liées à l'objet de l'association et notamment administrer tout site internet,
- élaborer et publier tout document et notamment tout support de communication (lettre, ouvrage, etc.),
- organiser ou participer à des congrès, conférences, salons, forums, ou toute autre manifestation,
- élaborer des partenariats de toute nature avec tout organisme dont la collaboration pourrait lui être utile,
- offrir de manière permanente ou occasionnelle des produits à la vente ou des prestations de services entrant dans le cadre de son objet, ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- se constituer partie civile et ester auprès de tous tribunaux ou instances dans quelque pays que ce soit, après décision du conseil d'administration.

L'association dispose des ressources suivantes :

- des cotisations des membres, de leurs éventuels apports avec ou sans droit de reprise ;
- des subventions ou apports de l'Etat, des institutions européennes, des collectivités territoriales, et de leurs établissements publics ;
- des dons et legs ;
- des recettes provenant de biens vendus, ou de prestations fournies par l'Association ;

B. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Les comptes 2020 ne sont pas impactés à l'ouverture par les changements de méthode comptables induits par le nouveau règlement.

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2018-06

Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable. Les montants de l'exercice précédent sont présentés à méthode comptable comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC n°2018-06 aux comptes de l'exercice précédent. (tableau ci-dessous proposé pour comparabilité du compte de résultat)

(en euros)	Exercice 2020 (Euros)	Exercice 2019 version ANC 2018- 06	Exercice 2019 version ANC 1999-01	Impact présentation exercice 2019
Cotisations	74 820	67 914		67 914
Ventes de biens	9 119	11 313		11 313
Ventes de marchandises			8 010	- 8 010
Production vendue			4 307	- 4 307
Production stockée			- 1 004	1 004
Produits de tiers financeurs				-
Subventions d'exploitation			1 620 198	- 1 620 198
Concours publics et subventions d'exploitation	1 842 843	1 101 147		1 101 147
Ressources liées à la générosité du public				-
Dons manuels	293 790	284 972		284 972
Mécénats	94 613			-
Contributions financières	499 021	519 052		519 052
Utilisations des fonds dédiés	71 525	68 933		68 933
Cotisations			67 914	- 67 914
Autres produits (1)	5 744	230	285 202	- 284 972
Aides financières	329 949	299 227		299 227
Reports en fonds dédiés	463 584	71 525		71 525
Autres charges		17	299 244	- 299 227
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			68 933	- 68 933
Engagements à réaliser sur ressources affectées			71 525	- 71 525
				- 0

Contributions volontaires en nature

Produits			
Bénévolat	29 370		
Dons en nature	840		
Charges			
Mise à disposition de biens et services	840		
Personnel bénévole	29 370		

C. Faits marquants

Impact de la crise sanitaire Covid-19

Les produits d'exploitation, y compris fonds dédiés, passent de 2,081,051 € (produits comparables à 2019, c'est à dire incluant la reprise des fonds dédiés, soit 2 012 218 € + 68 933€) à 2,891,991 € (+39%) ; ceci s'explique principalement par le démarrage de plusieurs projets financés par l'Union Européenne, malgré le contexte de la crise sanitaire Covid-19.

La crise a néanmoins entraîné un ralentissement dans la mise en œuvre des nouveaux projets, et de ce fait une part non négligeable des financements de 2020 est reportée en 2021, à hauteur de 463 584 €, générant des fonds dédiés à hauteur de 16% des dépenses hors éléments exceptionnels.

D. Informations relatives au Bilan

1 Bilan actif

1.1 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

En application du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC, la variation des immobilisations entre 2019 et 2020 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/19	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/20
205000	Logiciels	3 832			3 832
211000	Terrain	26 670		26 670	0
213100	Bâtiments & Infrastructure	226 763		226 763	0
218100	Installations Générales	49 181		49 181	0
218200	Matériel de transport	11 456		2 294	9 162
218300	Mat. Bureau informatique	19 926	1 824	7 373	14 377
218400	Mobilier	5 356			5 356
Total Immobilisations		343 184	1 824	312 281	32 727

La réduction des immobilisations corporelles de l'association est consécutive d'une part de la cession de la propriété d'Egarande et d'autre part de la fermeture du bureau de la mission au Népal.

1.2 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

En application du règlement n° 2002-10 du CRC, les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Infrastructure-bâtiments	Linéaire	50 ans
Installations techniques, générales	Linéaire	2 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

La variation des amortissements entre 2019 et 2020 se détaille comme suit (en €):

Compte	Libellé	Total au 31/12/19	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/20
280500	Logiciels	3 337	495		3 832
281300	Bâtiments & Infrastructure	166 689	2 162	168 851	0
281810	Installations Générales	22 014	740	22 754	0
281820	Matériel de transport	11 456	0	2 294	9 162
281830	Mat. Bureau informatique	19 834	168	7 373	12 629
281840	Mobilier	5 356	0		5 356
Total Immobilisations		228 687	3 565	201 272	30 979

1.3 Créances

Les autres créances, pour un montant brut de 4 595 929 €, se décomposent comme suit :

	au 31/12/19	au 31/12/20
Subventions à recevoir	175 898	
Subventions à recevoir (publiques)		3 945 630
Contributions à recevoir (privées)		415 101
Débiteurs divers	99 052	232 347
Produits à recevoir	749	2 852
Total Brut	275 699	4 595 929
Dépréciation de créances	-45 451	-39 561
Total Net	230 248	4 556 368

- Subventions & contributions à recevoir :

Conformément au règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, appliqué pour la première fois, les subventions & contributions à recevoir inscrites à l'actif sont constituées des financements obtenus pour le montant total des conventions, déduction faite des sommes encaissées. Leurs échéances et leurs destinations se présentent comme suit :

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Subventions à recevoir (publiques)	3 945 630	1 591 161	2 354 469
Burkina Faso	444 742	324 071	120 671
Cambodge	2 565 620	892 461	1 673 159
Népal		0	
Vietnam	127 268	56 650	70 618
Multi-pays	800 000	309 979	490 021
Siège	8 000	8 000	0
Contributions à recevoir (privées)	415 101	404 462	10 639
Burkina Faso	174 154	174 154	
Cambodge	179 634	179 634	
Népal	54 000	43 361	10 639
Vietnam	7 313	7 313	
Total	4 360 730	1 995 622	2 365 108

- Débiteurs divers à moins d'1 an :

Le solde du compte débiteurs divers se détaille comme suit (en €):

	31/12/2019	31/12/2020
Avances partenaires Burkina Faso	1 263	57 347
Avances partenaires Vietnam	375	737
Avances partenaires Népal	3 292	89 800
Avances partenaires Cambodge	26 961	17 670
Avance Personnel Terrain	2 454	876
Organismes sociaux (2)	5 734	2 712
Autres Crédeurs divers	6 858	20 613
Hello Asso	12 376	8 745
Créances & avances Personnel siège (1)	39 738	33 847
TOTAL	99 052	232 347

(1) Provisionné à hauteur de 33 847 euros

(2) Provisionné à hauteur de 5 713 euros qui ne pourront pas être imputés sur les dettes en compte

- Dépréciations créances

La créance vis-à-vis d'un ancien salarié est dépréciée à hauteur de 33 847 €, en diminution de 5 890€ suite aux remboursements reçus en 2020.

La créance sur le CFE est dépréciée à hauteur de 5 713 €.

1.4 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours mensuel inforeuro de décembre 2020, soit :

Burkina-Faso	1 € =	655,957	XOF
Cambodge	1 € =	4 848,0	KHR
Etats-Unis	1 € =	1,1922	USD
Népal	1 € =	140,825	NPR
Vietnam	1 € =	27 623,27	VND

Après conversion aux taux mentionnés ci-dessus, les disponibilités nettes en banque et caisses s'élèvent à **1 520 393 € au 31/12/2020** contre **1 025 790 € au 31/12/2019**. Ce niveau élevé est lié à la réception de subventions importantes en décembre.

2 Bilan Passif

2.1 Fonds associatifs

Les fonds propres et les fonds associatifs au 31 décembre 2020 s'élèvent à **224 801 €** et sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Comptes au 31/12/2019	Reprise	Affectation	Comptes au 31/12/2020
102	Fonds associatif sans droit de reprise	300 000	-300 000	0	0
102	Fonds propres complémentaires	0	0	300 000	300 000
106	Réserves	0		0	0
110/119	Report à nouveau	8 261		-70 090	-61 829
120	Résultat de l'exercice 2019	-70 090	70 090	0	0
120	Résultat de l'exercice 2020	0	0	0	-13 370
	Total	238 171	-229 910	229 910	224 801

2.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à **463 584 € au 31/12/2020** contre **71 525 au 31/12/2019**, et se présentent de la façon suivante :

- Décomposition par pays

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	66 375	402 322	66 375	0	0	402 322	0
Burkina Faso	18 789	49 944	18 789			49 944	
Cambodge	47 586	248 956	47 586			248 956	
Multi-pays	0	103 422	0			103 422	
Contributions financières d'autres organismes	5 150	61 262	5 150	0	0	61 262	0
Burkina Faso	2 477	0	2 477			0	
Cambodge	2 673	38 837	2 673			38 837	
Népal	0	22 425	0			22 425	
TOTAL	71 525	463 584	71 525	0	0	463 584	0

- Produits constatés d'avance

Le solde du compte « produits constatés d'avance » d'un montant total de **5 194 172 €** concerne les financements obtenus dont l'utilisation est reportées sur les exercices futurs et se détaille comme suit :

Origine	pays	Produits constatés d'avance au 31/12/2020	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Subventions d'exploitation	Burkina Faso	457 846	300 920	156 926
	Cambodge	2 699 286	1 025 960	1 673 326
	Népal	18 945	18 945	0
	Vietnam	244 790	111 125	133 665
	Mutli-pays	1 457 842	564 875	892 967
	Siège	5 333	5 333	0
Contributions financières d'autres organismes	Burkina Faso	161 613	161 613	
	Cambodge	75 169	75 169	
	Népal	61 036	52 677	8 359
	Vietnam	12 313	12 313	
Total		5 194 172	2 328 929	2 865 243

2.3 Dettes fournisseurs & comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les factures non parvenues ou non arrivées à échéance, liées à l'activité courante de l'association. Elles sont toutes à échéance de moins d'un an.

Le poste s'élève à **46 714 € au 31/12/2020** contre **24 789 € au 31/12/2019**.

2.4 Dettes fiscales et sociales

Le poste « Dettes fiscales et sociales » se décompose comme suit (en €):

	31/12/2019	31/12/2020
Rémunérations dues	1 057	0
Organismes sociaux	29 885	141 154
Provision congés payés	26 451	29 288
Etats et autres collectivités publiques	39	39
Taxe sur les salaires	6 231	4 652
Formation continue	1 353	1 408
TOTAL	65 015	176 541

L'augmentation significative des dettes vis à vis des organismes sociaux est consécutive au report des prélèvements des cotisations sociales dans le contexte de crise sanitaire.

2.5 Autres dettes

Les autres dettes ont évolué comme suit (en €)

	31/12/2019	31/12/2020
Partenaires	2 877	0
Créditeurs divers	28	2 975
Solde sur projet à rétrocéder	0	0
TOTAL	2 905	2 975

E. Informations relatives au compte de résultat

1 – Produits

Les produits par financeur s'élevaient à :

Financeur	2019		2020		
		%		%	
Union Européenne	158 859	7,6%	768 053	26,6%	65,5%
Agence Française de Développement	540 167	26,0%	703 228	24,3%	
Organisations Internationales	88 078	4,2%	307 061	10,6%	
Coopération décentralisée	157 752	7,6%	69 982	2,4%	
autres subventions publiques	53 339	2,6%	63 567	2,2%	
Fondations & mécénat d'entreprise	118 689	5,7%	185 426	6,4%	34,7%
Autres fondations	488 108	23,5%	339 768	11,7%	
Associations	85 539	4,1%	58 696	2,0%	
participation des bénéficiaires	4 656	0,2%	12 221	0,4%	
Legs et libéralités	15 182	0,7%	0	0,0%	
donateurs privés	332 690	16,0%	368 610	12,7%	
Divers	38 091	1,9%	15 379	0,5%	
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	2 081 151	100%	2 891 991	100%	

2 – Charges

La répartition des charges 2020 par destination est la suivante (en €) :

	2019		2020	
	montant €	en % (hors exceptionnel)	montant €	en % (hors exceptionnel)
Burkina Faso	444 139	20%	657 794	22%
Cambodge	694 855	32%	816 262	28%
Népal	279 959	13%	170 299	6%
Vietnam	214 258	10%	222 003	8%
Laos	0	0%	14 890	1%
France	19 434	1%	5 603	0%
Coordination multi-pays	70 343	3%	140 709	5%
Fonds dédiés	71 525	3%	463 584	16%
Total Missions	1 794 513	82,82%	2 491 144	85,18%
Total Siège	372 128	17,18%	433 412	14,82%
Charges exceptionnelles	0		111 009	
TOTAL GENERAL	2 166 641		3 035 565	

Les charges exceptionnelles représentent la valeur nette comptable de l'immeuble d'Egarande cédé en 2020.

F. Autres informations

1 - Effectif moyen (en équivalent temps plein)

Catégorie	ETP moyen
Salariés siège	6,3
Stagiaires	1,1
Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) & Salariés expatriés	9,3
Services civiques internationaux (SCI)	4,2
Salariés locaux	33,6
Total de l'effectif	54,5

2 - Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 65 058 €.

3 - Information sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes annuels de l'exercice 2020 s'élève à 6 106,80 € TTC.

Au titre des services autres que la certification des comptes annuels, le montant des honoraires de KPMG s'élève à 13 758 € TTC en 2020.

G. Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'association fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) sont présentées ci-après.

Principes généraux d'établissement

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte emploi ressources (CER).

Le CROD est un nouveau document mis en place par le NRC 2018-06, établi à partir des données comptables arrêtées au 31/12/2020. Il recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'Institut et se présente en deux parties. La première partie présente l'intégralité des ressources et des charges de l'Institut et la seconde partie détermine l'emploi spécifique des fonds liés à la générosité du public.

Le CROD :

Le CROD distingue trois catégories de ressources :

Les **produits liés à la générosité du public**, présentés conformément au NRC 2018-06.

Les dons et mécénats sont ceux des personnes privées physiques ou morales (excluant pour ces dernières, les organismes à but non lucratif).

Le mécénat est distingué en ce qu'il est basé sur une contractualisation avec le mécène.

Les **produits non liés à la générosité du public** sont de trois ordres :

Les contributions financières, il s'agit des fonds perçus de personnes morales à but non lucratif (associations, fondations et fonds de dotation), précédemment présentés en subventions

Les **autres produits non liés à la générosité du public** recouvrent les autres recettes d'exploitation qui n'appartiennent ni aux deux catégories précédentes ni aux subventions et autres concours publics (contrats industriels, recettes de plateformes, transferts de charges).

Les **subventions et autres concours publics** (tous concours apportés par des personnes morales de droit public).

Le CROD distingue les types d'emplois suivants :

Les missions sociales relatives aux dépenses concourant directement aux activités de l'association, conformément à son objet social,

Les frais de recherche de fonds liés à la générosité du public,

Les frais de recherche d'autres ressources

Les frais de fonctionnement.

Ces quatre lignes de dépenses sont déterminées à travers la tenue d'une comptabilité analytique.

L'affectation des charges de personnel a été établie par répartition des personnels, pour tout ou partie de leur temps de travail, aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement.

En application de l'article 611-2 du règlement ANC n°2018-06, l'association a fait le choix de ne pas présenter de colonne comparative au titre de 2019. Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 est présenté pour information des données 2019, en dessous du CROD

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DES TINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	74 820	74 820		
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	293 790	293 790		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénats	94 613	94 613		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	9 366	9 366		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	499 021			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	19 318			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 842 843			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 890			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DE ANTERIEURS	71 525			
TOTAL	2 911 187	472 589		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	2 516	2 516		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	1 736 059	171 224		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	285 898	75 028		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	192 379			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	130 726	110 427		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 830	109 830		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 565	3 565		
5 - IMPÔT SUR LES BENEFCES				
6 - REPORTS EN FONDS DE L'EXERCICE	463 584			
TOTAL	2 924 556	472 589		
EXCEDENT OU DEFICIT	-13 370	0		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	29 370	29 370		
Prestations en nature				
Dons en nature	840	0		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	30 210	29 370		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	26 814	25 974		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A				
LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 396	3 396		
AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	30 210	29 370		

2019 - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOI

EMPLOIS	Emplois de N = comptes de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = comptes de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		165 304
1 - MISSIONS SOCIALES¹	1 722 278	308 682	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	284 972	284 972
1.1. Réalisées en France	19 434	19 434	1.1. Dons et legs collectés	82 565	82 565
- Actions réalisées directement	19 434	19 434	- Dons manuels non affectés	48 369	48 369
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels affectés	19 014	19 014
1.2. Réalisées à l'étranger	1 702 844	289 248	- Legs et autres libéralités non affectés	15 182	15 182
- Actions réalisées directement	1 104 389	187 593	- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	598 455	101 654	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	202 407	202 407
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	266 023	31 540	2 - AUTRES FONDS PRIVES	693 248	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	100 414	11 905	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	926 967	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	111 468	13 216	4 - AUTRES PRODUITS	108 718	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours	54 141	6 419			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	106 814	12 664			
SOUS-TOTAL		352 886			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 095 116		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 013 904	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISE DES PROVISIONS	13 714	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	71 525		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	68 933	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	70 090	
V - TOTAL GENERAL	2 166 641		VI - TOTAL GENERAL	2 166 641	284 972
VI - Part des acquisitions d'immeubles brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		352 886	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		352 886
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		97 390
VALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	0		Total		0,00
<small>1 Ou dépenses opérationnelles</small>					

1 Définition des missions sociales

PE&D est une ONG de développement dont la mission consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets qui permettent *d'améliorer les conditions de vie, de santé et d'éducation des enfants particulièrement défavorisés*, et de manière indissociable, de leurs mères et plus largement des communautés dont ils font partie.

PE&D se définit comme un opérateur direct de projets de développement. Ses actions prennent en compte les besoins et les aspirations des bénéficiaires, suscitent leur participation. PE&D veille à l'ajustement permanent des projets à la réalité du terrain.

La définition d'actions pérennes est une préoccupation présente dès la conception de projets à travers la recherche d'une approche pragmatique, d'une économie de moyens et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

Les secteurs de la Santé, de l'Education et du Travail social, dits « prioritaires », constituent le cœur de métier de PE&D, pour lesquelles l'association détient une expertise propre et un savoir-faire. Sur les projets de développement intégré, lorsque les besoins nécessitent de mettre en œuvre des activités dans les secteurs de l'Eau, de l'Agriculture ou du Développement Economique, PE&D recherche et conclut des partenariats avec d'autres organisations.

Le développement étant le résultat combiné des efforts des communautés, des autorités locales, des ONG locales et des services publics, PE&D cherche à établir une véritable coordination entre tous les acteurs pour la mise en place des activités.

PE&D aide les ONG locales partenaires à se professionnaliser dans leur domaine de compétences et les soutient institutionnellement de manière à ce qu'ils poursuivent ensuite leurs activités de manière autonome, voire indépendante.

PE&D n'exclut pas d'intervenir pour une urgence qui surviendrait sur ses lieux d'implantation.

3 Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources

Dépenses de missions sociales :

- Les coûts des missions sociales réalisées en France en 2020 sont constituées pour l'essentiel des charges de personnel affectées aux activités de plaidoyer et d'éducation au développement.
- Les dépenses directes des missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses courantes réalisées sur le terrain ainsi que les coûts de personnel volontaire (VSI) et le personnel local.
- Les dépenses indirectes des missions sociales concernent les frais de personnel du siège : les chefs de secteur, les responsables du suivi financier des projets et la directrice générale. Le calcul du coût de ces derniers se fait sur la base du déclaratif du temps passé sur les missions.

Les dépenses de mission sont financées par les subventions dédiées à chaque projet et par les fonds issus de la générosité du public à hauteur de 249 k€.

Frais de recherche de fonds :

- Frais d'appel à la générosité du public :
 - Les rémunérations versées aux salariés en charge de développer la collecte et communiquer avec le public. Le coût des prestations engagées.
 - Les coûts de gestion et de suivi des collectes.
 - Les coûts de réalisation et d'envoi du bulletin trimestriel, calculés en fonction du nombre de pages du bulletin sur lesquels PE&D sollicite la générosité du public.
 - Les frais bancaires liés aux dons en ligne
- Frais de recherche d'autres ressources :
 - Coût des personnes chargées de la recherche de fonds, calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.

- Coût du directeur calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.

Frais de fonctionnement :

- Coût du directeur (calculé sur la base déclarative du temps passé à l'administration et la gestion générale)
- Coût du personnel financier et administratif au siège non affectés sur les projets.
- Frais généraux du siège.

Le financement des coûts de fonctionnement et de recherche de fonds est assuré par les frais administratifs perçus sur les subventions, des subventions directement affectées, les recettes des évènements et autres produits divers. Le solde, est financé par le mécénat et les collectes auprès du public (cotisations, dons manuels et divers).

En 2020 les frais de fonctionnement et de collecte de fonds se sont élevés à 433k€ (hors amortissement du site d'Egarande avant sa vente) et sont financés par les dons manuels à hauteur de 45k.

Les charges liées aux missions sociales ont représenté 85% des dépenses, tandis que 15% des charges ont été constituées des frais administratifs, de communication et de recherche de fonds.

4 Contributions volontaires en nature

En 2020, 19 bénévoles ont participé à l'activité de l'association en consacrant 294 jours au support des activités du siège ou du terrain. Le bénévolat a été valorisé sur la base de la rémunération d'un personnel de catégorie équivalente, soit un total de 23970€.

L'association a bénéficié du don de 3 ordinateurs portables valorisés à 840€.

Les contributions volontaires sont comptabilisées pour la première fois en 2020, et sont inscrites en pied de compte résultat.

H. Présentation du CER 2020

COMPTES D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	74 820	
- Actions réalisées par l'organisme	2 516		1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	293 790	
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	171 224		- Mécénats	94 613	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	75 028		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	9 366	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	110 427				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 830				
TOTAL DES EMPLOIS	469 024		TOTAL DES RESSOURCES	472 589	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 565		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	472 589		TOTAL	472 589	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	97 390	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	0	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	97 390	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	29 370	
Réalisées à l'étranger	25 974		Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 396				
TOTAL	29 370		TOTAL	29 370	

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	
			(-) Utilisation	0	
			(+) Report	0	
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	

1 Ressources reportées liées à la générosité du public

Les ressources reportées liées à la générosité du public, ou « report », représentent la part des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction le cas échéant de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

A l'ouverture de l'exercice, elles s'élèvent à 97 390 € et se décomposent comme suit :

	<u>Au 31/12/2019</u>
Situation nette	238 171
Actif net immobilisé	-122 691
Solde des excédent hors GP issu de la fusion des associations Planète-Enfants & Enfants et Développement	-18 090
	<u>97 390</u>

2 Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont affectées en fonction des campagnes de collecte. Quand la destination du don n'est pas précisée, les dons manuels sont affectés aux missions sociales selon les besoins, avec une part affectée à la couverture des frais de fonctionnement du siège (15% en 2020).

3 Contributions volontaires liées à la générosité du public

Les contributions volontaires en nature sont affectées en fonction de leurs destinations sur la base de la comptabilité analytique mise en œuvre.

Chaque bénévolat ou don en nature est affecté selon qu'il contribue à une mission sociale, à de la recherche de fonds au fonctionnement de l'association.